

Enregistré en Préfecture le :  
17/02/2023

<b>CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b>
<b>VILLE DE RUEIL-MALMAISON</b>
<b>OBJET :</b> Approbation du compte-rendu synthétique de la séance du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 6 décembre 2022
<b>DATE DE CONVOCATION</b>  6 févr. 2023
<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>  EN EXERCICE <u>  16  </u>  PRESENTS <u>  10  </u>  VOTANT <u>  10  </u>
La Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale certifie avoir fait publier sur le site internet de la Ville la délibération ci-contre et qu'il n'a été fait aucune observation.  Le 20 février 2023
<b>BLANDINE CHANCERELLE</b> Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales, Familiales et aux Seniors Vice-Présidente du C. C. A. S.


N°	2023	DEL2023/1
<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS</b>		
<b>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b>		
L'an deux mille vingt trois, Le neuf février à dix-huit heures trente, Le Conseil d'Administration composé de seize membres, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BLANDINE CHANCERELLE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.		
<u>Étaient présents</u> : Mesdames ROUBINET, CHANCERELLE, MONOT, HALIPRÉ, BERNARD, JOLY, Messieurs MORIN, de GALARD, SEMPERE, DEFRANCESCO.		
<u>Étaient excusés</u> : Mesdames HAMZA, BECKER, DESCHEEMAEKER, SAVARY, Messieurs OLLIER, de MARION,		
Poste vacant d'un membre nommé en cours de remplacement Formant la majorité des membres en exercice.		
Marie-Pierre Avril est nommée Secrétaire de séance.		
Vu le code général des collectivités territoriales,		
Vu le code de l'action sociale et des familles,		
Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 6 décembre 2022,		
CONSIDERANT que le procès-verbal doit être approuvé par les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,		
La Vice-Présidente invite les membres de l'Assemblée à délibérer,		
L'ASSEMBLEE,		
Après avoir entendu les explications de la Vice-Présidente et sur sa proposition,		
APPROUVE le compte rendu synthétique de la séance du Conseil d'Administration du 6 décembre 2022,		

Enregistré en Préfecture le :  
17 02 2023

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

**ADOpte À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET  
REPRÉSENTÉS**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus indiqués et  
ont signé les membres présents.

**BLANDINE CHANCERELLE**  
Adjointe au Maire déléguée aux  
Affaires Sociales, Familiales et  
aux Seniors  
Vice-Présidente du  
C. C. A. S.

